

La ministre de la Défense nationale annonce le lancement des consultations publiques sur l’avenir des manèges militaires de Sherbrooke

De : [Défense nationale](#)

Communiqué de presse

Le 15 juin 2022 – Sherbrooke (Québec) – Ministère de la Défense nationale/Forces armées canadiennes

Aujourd’hui, la ministre Anand a annoncé le lancement des consultations publiques sur la marche à suivre en soutien aux installations de la Première réserve à Sherbrooke. Cet exercice vise à répondre aux besoins opérationnels des quatre unités de réserve sherbrookoises, tout en reconnaissant le patrimoine des deux manèges militaires situés sur les rues Belvédère et William.

Conformément à l’engagement pris par le ministre Sajjan en mai 2021, le manège Colonel-Gaétan-Côté, situé sur la rue Belvédère, est actuellement en rénovation afin qu’il puisse accueillir de nouveau les réservistes sherbrookoises dans les meilleurs délais. Le ministre Sajjan avait également profité de l’occasion pour reconnaître l’importance historique du manège militaire de la rue William pour la communauté sherbrookoise. Cette reconnaissance demeure importante pour la ministre Anand ainsi que pour le ministère de la Défense nationale et les Forces armées canadiennes.

Un concept de travail a été mis au point à la suite d’une étude rigoureuse des besoins en matière d’infrastructure de la Première réserve et de l’état des installations de la Réserve à Sherbrooke, en particulier du manège militaire de la rue William, qui ne convient plus aux besoins opérationnels des réservistes et dont l’état de dégradation structurel est avancé.

Le concept présenté à la communauté et aux intervenants comporte un nombre de volets pour guider les discussions sur le futur des manèges, incluant la rénovation et la modernisation du manège militaire Colonel-Gaétan-Côté, sur la rue Belvédère ainsi que le futur du manège militaire de la rue William.

Comment participer aux consultations

Le Ministère sollicitera la rétroaction des intervenants locaux et de la population sur ce concept au cours des prochaines semaines. Les membres du public qui désirent se prononcer peuvent le faire par courriel à l’adresse

ManegesSherbrooke-SherbrookeArmouries@forces.gc.ca.

Date limite pour participer : 1 août.

La députée de Sherbrooke, Madame Élisabeth Brière, et la ministre et députée de Compton-Stanstead, l’honorable Marie-Claude Bibeau, encouragent les personnes qui souhaitent participer à la réflexion sur l’avenir de l’infrastructure des unités de réserve et des manèges militaires d’intérêt patrimonial du centre-ville de Sherbrooke de communiquer avec le Ministère, ou eux-mêmes. Les consultations permettront aussi de présenter aux personnes intéressées les besoins opérationnels auxquels les installations doivent répondre afin que le personnel des Forces armées canadiennes puisse opérer dans des infrastructures modernes et sanitaires.

Le processus de rétroaction se poursuivra au cours des prochaines semaines et des prochains mois, et il sera alors possible d’annoncer une décision finale quant à la marche à suivre pour fournir à nos réservistes de Sherbrooke des installations qui répondent à leurs besoins modernes sur le plan des opérations et de l’entraînement.

Citations

« Comme tous nos unités de réserve, les réservistes sherbrookoises sont importantes pour l’avenir des Forces armées canadienne puisqu’elles se démarquent par leur capacité de recrutement et leur réponse aux appels à l’action. Avec ces consultations, nous voulons définir les infrastructures dont elles ont besoin pour opérer efficacement tout en reconnaissant l’importance du patrimoine bâti pour les gens de la région. Nous sommes résolus à faire en sorte que notre Force de réserve soit bien entraînée, bien équipée et bien préparée pour les opérations au pays et à l’étranger. »

L’honorable Anita Anand, ministre de la Défense nationale

« Situés à proximité de deux universités et de trois collèges, les manèges militaires de Sherbrooke contribuent au recrutement et au rayonnement des Forces armées canadiennes. Il est important de préserver notre patrimoine bâti tout en offrant à nos réservistes un environnement de travail adéquat qui leur permet de se préparer à agir lors de situations d’urgence et de conflits. »

L’honorable Marie-Claude Bibeau, ministre de l’Agriculture et de l’Agroalimentaire et députée de Compton-Stanstead

« Nous demeurons engagées à reconnaître la valeur patrimoniale des manèges militaires pour les gens de Sherbrooke, tout en s’assurant de répondre aux besoins opérationnels des 4 unités de réservistes. Je me réjouis du lancement de ces consultations publiques, qui représentent une nouvelle avancée dans ce dossier. »

Élisabeth Brière, députée de Sherbrooke

Faits en bref

- Les deux manèges existants sont fermés suite aux recommandations des études pour assurer la santé et la sécurité des unités. Les réservistes sherbrookoises sont actuellement logés sur la rue Woodward, où d’importants travaux sont en cours afin qu’ils puissent opérer dans de bonnes conditions.
- Le manège militaire Colonel-Gaétan-Côté abrite Les Fusiliers de Sherbrooke et le 35^e Régiment des transmissions. Il abrite en outre le Musée régimentaire des Fusiliers de Sherbrooke, ainsi que des unités du Programme des cadets, l’un des plus importants programmes pour les jeunes parrainés par le gouvernement fédéral au Canada.
- Le manège militaire de la rue William abrite le Sherbrooke Hussars et la 52^e Ambulance de campagne.
- Les unités de la Réserve de Sherbrooke relèvent du 35^e Groupe-brigade de la 2^e Division du Canada.
- De se départir des biens immobiliers fédéraux excédentaires se fait selon la Directive sur la gestion des biens immobiliers du Conseil du Trésor. Le processus de dessaisissement du gouvernement du Canada garantit une transaction efficace, juste et transparente, prend en considération l’intérêt des communautés locales et des autres ordres de gouvernement, et respecte les obligations légales à l’égard des groupes autochtones. Ce processus exige que le gouvernement fédéral mène d’abord diverses activités afin de s’assurer que les parties intéressées obtiennent suffisamment de renseignements pour prendre une décision éclairée lorsque des biens sont déclarés excédentaires. En général, ces activités comprennent l’analyse du risque juridique lié au titre, la mise à jour de l’arpentage, l’évaluation de l’environnement et des conditions physiques des biens ainsi que la consultation des Autochtones, entre autres. Une fois que ces exigences initiales sont remplies, des biens fédéraux excédentaires seraient offerts simultanément – selon l’ordre de priorité suivant – aux entités fédérales, au gouvernement provincial, à la municipalité et aux groupes autochtones. Si aucune institution publique ne manifeste son intérêt à acquérir le bien à des fins publiques, le bien excédentaire sera par la suite mis en vente sur le marché libre.

Personnes-ressources

Daniel Minden

Attaché de presse

Cabinet de la ministre de la Défense nationale

Téléphone : 613-996-3100

Courriel : Daniel.Minden@forces.gc.ca

Relations avec les médias

Ministère de la Défense nationale

Téléphone : 613-904-3333

Courriel : mlo-blm@forces.gc.ca

Recherche d’information connexe par mot-clés: [MI_Histoire_et_sciences_militaire](#) | [Défense_nationale](#) | [Canada](#) | [Fonction_publicque_et_force_militaire](#) | [grand_public](#) | [communiqués_de_presse](#)

► Signaler un problème ou une erreur sur cette page

Partagez cette page

Date de modification : 2022-06-15

Contactez-nous

Ministères et organismes

Fonction publique et force militaire

Nouvelles

Traités, lois et règlements

Rapports à l’échelle du gouvernement

Premier ministre

À propos du gouvernement

Gouvernement ouvert

- Médias sociaux
- Applications mobiles
- À propos de Canada.ca

- Avis
- Confidentialité

Haut de la page

Canada